DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**22/09/2023**	**L'an deux mil vingt-trois, le jeudi vingt-huit septembre, à 19h**
Conseillers en exercice	11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET.

Absent : Valérie DION, Kévin ROSIER, Séverine GRANDEMANGE (pouvoir à Sylviane GRANDEMANGE).

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 30-2023 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le décret 2022-1091 du 22 juillet 2022 prévoit la désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours.

Ce texte précise notamment que dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Monsieur le Maire propose donc de procéder à la désignation de ce correspondant parmi les membres du conseil.

Monsieur Christian Saget se porte volontaire.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

RF
Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/10/2023
037-213700826-20230928-DCM_30_2023-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DIT** que M. Christian SAGET est désigné correspondant incendie et secours.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE

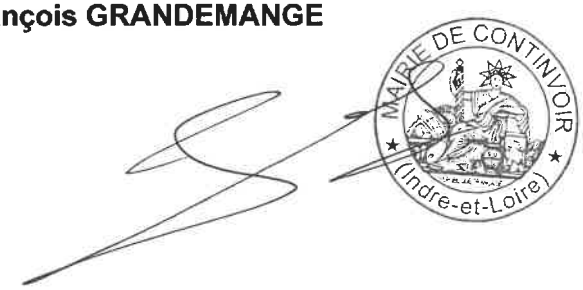

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/10/2023 037-213700826-20230928-DCM_30_2023-DE